

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 553

présenté par

M. Richard, M. Degallaix, M. Favennec, M. Folliot, M. Gomes, M. Meyer Habib, M. Hillmeyer,
Mme Sonia Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Piron, M. Reynier, M. Rochebloine, Mme Sage,
M. Salles, M. Santini, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Tuaiwa, M. Vercamer, M. Philippe Vigier et
M. Weiten

ARTICLE 2

À l'alinéa 100, substituer aux mots :

« trente-cinq »

les mots :

« trente-neuf ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à allonger la durée légale du travail à 39 heures, payées 39 heures.